

RENCONTRE BAT'IM CLUB DU 30 JUIN 2015

QUELLE PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DES LOCATAIRES ?

PROGRAMME

Le logement des Personnes Agées vit une profonde mutation : les foyers logements, les maisons de retraite ne répondent plus à tous les besoins dans l'épure économique qui est la nôtre aujourd'hui.

Les EHPAD gèrent la toute fin de vie et la grande dépendance. Dans les années à venir, le nombre des personnes âgées de plus de 80 ans non dépendantes va croître de façon importante. Sans pour autant habiter en EHPAD, elles auront cependant des besoins d'adaptation de leur logement, souhaiteront vivre en sécurité et aspireront à des services d'accompagnement nombreux et variés.

En parallèle, l'âge d'or des retraités avec un pouvoir d'achat moyen suffisant va également s'effacer devant une génération qui aura eu une vie professionnelle moins linéaire avec des périodes de chômage et d'inactivité, une vie sociale pour certains plus compliquée avec des séparations coûteuses.

Le monde HLM a un rôle central à jouer dans cette offre de logements.

La rencontre visera à échanger sur les stratégies qu'un organisme doit choisir pour clarifier les enjeux du couple produit/service et anticiper les effets du vieillissement :

- Comment évaluer l'impact du vieillissement général de la population sur la pyramide des âges de « ses » locataires ?
- Quelles stratégies d'adaptation du patrimoine, avec quels financements ?
- Les solutions sont-elles les mêmes en secteurs tendus et en milieu rural ?
- Quels partenariats avec les collectivités locales, les associations, les gestionnaires de résidences-service ?

9h00 : Accueil des participants

PREMIERE SEQUENCE : DEFINITION, ASPECTS TECHNIQUES – DIAGNOSTICS ET INTERVENTIONS

9h30 - 9h45 : **Introduction** par :
Stéphane BETTIOL - Adjoint au Directeur Général en charge des politiques patrimoniales et sociales - PARIS HABITAT

9h45 - 10h15 : **Cadrage du périmètre traité : définition du patrimoine concerné, indicateurs et notions utilisées**
Justine DEDISE/Elodie LESTRAT – Manager de projets – Pôle Organisation Management - Habitat & Territoires Conseil

10h15 - 11h00 : **Les outils de projection : comment évaluer l'évolution démographique des locataires**
Elodie CABROL - Responsable Stratégie Patrimoniale - SNI

Pause

11h15 - 12h00 : **Diagnostic accessibilité et identification des logements adaptés au vieillissement : expérience inter-organismes conduite sur Rennes Métropole**
Thibault GARRIC - Directeur technique du patrimoine - ESPACIL HABITAT

12h00 - 12h45 : **Problématique du logement personnes âgées au sein de territoires notamment ruraux et en marché peu tendu**
Expérience SARTHE HABITAT ET Conseil Général de la Sarthe
Christophe BERNASCONI - Chargé d'opérations - SARTHE HABITAT

DÉJEUNER PRIS EN COMMUN

SECONDE SEQUENCE : SERVICES ASSOCIES ET DEMARCHES GLOBALES DE PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT

14h00 - 14h45 **Les services associés : lesquels et à quels coûts, par qui et comment ?**

Christophe LHEUREUX - Directeur délégué à la maîtrise d'ouvrage - Immobilière3F (plan Senior)

14h45 - 15h30 : **Faisabilité technique et financière : création d'ascenseur et autres équipements, couts d'investissements et impact sur les charges**

- Présentation de l'opération de réhabilitation de LANDERNEAU, Woas Glaz – Arnaud JUBERT – Chargé d'opérations – HABITAT 29
- Présentation synthétique de 3 à 4 opérations diverses.

15h30 - 16h30 : **Attributions, les limites posées : comment mener à bien une stratégie vieillissement avec les contraintes actuelles en matière d'attributions ?**

Stéphane BETTIOL - Adjoint au directeur général en charge des politiques patrimoniales et sociales - PARIS HABITAT

MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN D'INSCRIPTION AVANT LE 25 JUIN IMPERATIVEMENT A
BAT'IM CLUB - SANDRINE JOSSE - 2 RUE LORD BYRON, 75008 PARIS - SECRETARIAT@BATIM-CLUB.COM

IDENTITE DE L'ORGANISME : _____

NOM DU PARTICIPANT (MERCİ D'UTILISER AUTANT DE BULLETINS QUE DE PARTICIPANTS) : _____

FONCTION : _____

Tél : _____ Mail : _____

30 JUIN 2015 PARTICIPERA

OUI ... NON

DEJEUNERA

OUI NON

Adhérents : 100 € / pers. Inscrite

Non adhérents : 450€ / pers. inscrite

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation. Au-delà de ce délai, la facturation de l'intégralité du montant est due

Afin de préserver la qualité du travail de nos participants, nous sommes amenés à en limiter le nombre. En conséquence, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, la participation pouvant être limitée à deux représentants par organisme dans l'hypothèse d'un trop grand nombre d'inscriptions.

LIEU DE LA RENCONTRE :

NOVOTEL PARIS BERCY

85 RUE DE BERCY – 75012 PARIS

METRO BERCY : LIGNES 6, 14 – RER GARE DE LYON : LIGNE A ET D